



Strasbourg, 8 mai 2017

CODEXTER (2017) OJ1prov annoté

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

32^e Réunion plénière

Strasbourg (France), 23-24 mai 2017

Conseil de l'Europe
Palais, Salle 9

Ouverture à 9h30, Mardi
Clôture à 17h30, Mercredi

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme
Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

codexter@coe.int - www.coe.int/terrorism

1. Ouverture de la réunion

La réunion débutera à 9h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité décidera de l'adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux.

Documents :

- Projet d'ordre du jour CODEXTER (2017) OJ1 prov
- Ordre du jour annoté CODEXTER (2017) OJ1 annoté
- Ordre des travaux CODEXTER (2017) OB1

3. Communication du Président et du Secrétariat

Le Comité est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Président et par le Secrétariat concernant des évolutions importantes pour ses travaux depuis la 31^e réunion plénière, notamment que la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels a été adoptée le 5 mai et ouverture à signature à Nicosie le 19 mai. Le même jour, au cours de la Session ministérielle, les ministres des Affaires Etrangères du Conseil de l'Europe ont examiné des questions liées aux actions du Conseil de l'Europe en matière de terrorisme et particulièrement aux progrès effectués dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme (2015-17) et les prochaines démarches à entreprendre dans les années à venir. Le Comité aura une discussion sur ces évolutions récentes et envisagera comment elles pourraient être intégrées dans ses activités futures.

Documents :

- Liste des décisions de la 9^e Réunion du Bureau CODEXTER BU (2017) 4
- Rapport abrégé et Liste des décisions des 30^e et 31^e Réunions plénières du CODEXTER CODEXTER (2016) 13
CODEXTER (2016) 25
- Document d'information sur le Réseau de points de contact 24/7 du Conseil de l'Europe CODEXTER (2017) 3

4. Travaux et activités futurs du CODEXTER

Le Comité discutera de ses travaux et ses activités futurs. En particulier, les délégations sont invitées à examiner le projet de nouveau Mandat du Comité pour les années 2018 et 2019. Les changements proposés à l'actuel Mandat consistent en un élargissement général des tâches du Comité afin de ne pas uniquement couvrir les questions juridiques liées au contre-terrorisme, mais également la prévention et la déradicalisation/le désengagement. En particulier, il est proposé que le Comité soit responsable de l'élaboration et de la supervision de la mise en œuvre d'une stratégie globale du Conseil de l'Europe en matière de contre-terrorisme pour les années 2018-2022. L'éventuel développement d'une définition pan-européenne du terrorisme et la mise à jour des dispositions consacrées au financement du terrorisme dans la Convention 198 figurent parmi les tâches juridiques. Enfin, il est proposé de changer le nom du Comité de « Comité d'experts sur le terrorisme » (CODEXTER) à « Comité directeur sur le contre-terrorisme » afin de mieux refléter le changement de statut du Comité. Le projet de Mandat présenté au Comité a été préparé sur la base du précédent Mandat du CODEXTER pour 2016-2017 et les changements proposés apparaissent en « suivi des modifications ». Le Comité examinera le nouveau Mandat pour les années 2018 et 2019 et l'approuvera. Ce document sera ensuite transmis au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour adoption finale.

Documents :

- Mandat du CODEXTER pour 2016 - 2017 Mandat 2016-2017

- Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme CM(2015)74-addfinal
- Propositions pour promouvoir les travaux du CODEXTER CODEXTER (2016) 24
- Projet de Mandat du CODEXTER pour 2018-2019 Mandat 2018-2019

5. Les terroristes agissant seuls

Le Comité est invité à prendre note des rapports des deux réunions tenues par le comité de rédaction sur les travaux effectués à propos de l'élaboration d'une nouvelle recommandation sur « Les terroristes agissant seuls » et sur les informations fournies par son Président, M. Nicola PIACENTE (Italie). Le Comité fournira des suggestions concrètes et des orientations pour les travaux du comité de rédaction.

Documents :

- Document de discussion sur les terroristes agissant seuls CODEXTER (2015) 7
- Mandat du Comité de rédaction sur les terroristes agissant seuls CODEXTER (2016) 13 – Annexe 1
- Principaux éléments du projet de recommandation sur « les terroristes agissant seuls » CODEXTER (2016) 15
- 1^{er} rapport de réunion du comité de rédaction CODEXTER TAA (2016) 1
Uniquement en anglais
- 2^e rapport de réunion du comité de rédaction CODEXTER TAA (2017) 3

6. L'application du droit international humanitaire et du droit pénal international dans le contexte du contre-terrorisme

Le Comité est invité à tenir un échange de vues sur le sujet de l'application du droit international humanitaire et du droit pénal dans un contexte de contre-terrorisme sur la base du document de discussion préparé par le Secrétariat. A cet égard, le Comité est également invité à prendre note des présentations faites par le Dr. Tristan FERRARO (CICR) sur l'application du droit international humanitaire et par le Dr. Bibi van GINKEL (Institut Clingendael / Centre international pour la lutte contre le terrorisme) sur les problèmes rencontrés lors du recueil des preuves pour des affaires pénales en zones de conflits.

Présentations par :

Dr. Tristan FERRARO, Conseiller juridique, Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Dr. Bibi van GINKEL, LL.M., Directrice de recherche, Institut Clingendael / Centre international pour la lutte contre le terrorisme

Documents :

- Document de discussion CODEXTER (2017) 1

7. Les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational

Le Comité est invité à prendre note du Rapport final sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational préparé par le Professeur Ana SALINAS DE FRÍAS (Université de Malaga) et la présentation faite par le Professeur Peter NEUMANN (King's College, Londres) et la présentation faite par le Professeur SALINAS DE FRÍAS. Les délégués prendront note des informations fournies par le Secrétariat sur les progrès effectués dans l'organisation de la Conférence internationale sur le même sujet qui se tiendra à Malaga (Espagne) les 21 et 22 septembre 2017, du projet d'ordre du jour de la Conférence et de faire toute proposition qu'ils estiment appropriée.

Documents :

- Informations générales sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé CODEXTER (2016) 12_Rev
- Document de réflexion sur la Conférence internationale sur le terrorisme et le crime organisé Document de réflexion
Uniquement pour information
- Projet de programme de la Conférence sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé (Malaga, Espagne, 21-22 septembre 2017) Projet de programme
- Rapport sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational CODEXTER (2017) 4

8. Terrorisme et Internet

Le Comité est invité à prendre note du document d'information préparé par le Secrétariat. Les délégations sont invitées à partager des informations à propos de mesures nationales ou internationales pertinentes concernant la coopération public-privé pour combattre les abus d'Internet à des fins terroristes.

Documents:

- Stratégie du Conseil de l'Europe sur la Gouvernance Internet 2016-2019 CM (2016)10-final
- Proposition de plate-forme public-privé afin de combattre les abus d'Internet à des fins terroristes CODEXTER (2016) 20rev1
- Document d'information du Secrétariat CODEXTER (2017) 2
Restreint

9. La Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) et le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 217)

Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état de mise en œuvre de la Convention et de son Protocole additionnel. S'agissant de ce dernier, le Comité est invité à noter que le Protocole additionnel entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2017.

Le Comité est également invité à prendre note des informations fournies par le Président de la Consultation des Parties et du Secrétariat concernant sa 2^e réunion du 22 mai 2017.

Documents :

- Etat des signatures et des ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme Bureau des Traités
- Etat des signatures et des ratifications du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme Bureau des Traités

10. Egalité entre les femmes et les hommes

Présentation par :

Mme Carlien SCHEELE, Conseillère principale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, Direction de la dignité humaine et de l'égalité (DGII)

Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par la Conseillère principale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Carlien SCHEELE, concernant les efforts du Conseil de l'Europe en matière de parité hommes-femmes.

11. Echange de vues avec un représentant de l'Institut international pour la justice et l'Etat de droit (*International Institute for Justice and the Rule of Law (IJJ)*)

Présentation par :

M. Robert STRANG, Secrétaire exécutif, l'Institut international pour la justice et l'Etat de droit (*International Institute for Justice and the Rule of Law (IJJ)*)

Le Comité est invité à prendre note de la présentation faite par le Secrétaire exécutif de l'Institut international pour la Justice et l'Etat de droit (IJJ) concernant les activités de l'IJJ.

12. La Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels

Rapport par :

M. Gábor HORVÁTH, Représentant du CODEXTER auprès du Comité sur les infractions visant les biens culturels (PC-IBC)

Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par M. Gábor HORVÁTH (Hongrie) concernant sa participation à l'élaboration d'un nouveau projet de Convention sur les infractions visant des biens culturels préparé par le PC-IBC sous l'égide du CDPC. La nouvelle Convention sera adoptée par le Comité des Ministres à l'occasion de la Session ministérielle du 19 mai 2017 à Nicosie (Chypre).

Documents :

- Projet de Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels CM(2017)32-final
- Projet de rapport explicatif CM(2017)32-addfinal

13. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme

Le Comité est invité à examiner et à approuver les profils nationaux de ... [les pays sont invités à présenter leurs profils nationaux], pour la publication sur le site Internet du CODEXTER. Les délégations sont fortement encouragées à présenter leurs profils nationaux durant les prochaines réunions, en particulier celles dont les profils sont vieux.

14. Date et lieu de la 33e Réunion plénière du CODEXTER

Le Comité conviendra de la date et du lieu de la 33e Réunion plénière du CODEXTER. Le Secrétariat propose de tenir la réunion à Strasbourg les 22 et 23 novembre 2017.

15. Adoption du Rapport abrégé et de la liste des points examinés et des décisions prises

Le Comité adoptera le Rapport abrégé et la Liste des points examinés et des décisions prises.